SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE
L'eau a besoin de notre sagesse

Madame la Préfète de Loire Atlantique
Direction de la coordination et du management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : MA-2018-09-0196
Vos réf. : 44-2018-00230

Nantes, le 5 septembre 2018

Madame la Préfète,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier d'autorisation environnementale relatif aux travaux hydrauliques sur le ruisseau de la Haie à La Chapelle-sur-Erdre porté par Nantes Métropole.

Le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de sa réunion du 4 septembre 2018.

L'urbanisation du bassin versant du ruisseau de la Haie a entrainé une modification de son régime hydraulique. Il est constaté la présence d'embâcles sur le ruisseau entraînant des inondations localisées ainsi qu'une érosion des berges. Dans ce contexte, la métropole nantaise propose un programme de travaux de restauration s'articulant autour des travaux de redimensionnement des ouvrages hydrauliques et de protection des berges accompagnés de campagnes de sensibilisation auprès des riverains à l'entretien des cours d'eau.

Le bureau de la CLE émet un avis favorable sur ce dossier.

Néanmoins, **il regrette que le renforcement de la buse, sur 78 mètres linéaire, sous le chemin du Bourg ne fasse pas l'objet d'un aménagement hydraulique partiellement à ciel ouvert**. En effet, dans le cadre de la traversée d'un ouvrage dans l'obscurité, la continuité écologique est interrompue à partir de 20 mètres. Cela peut restreindre des espèces piscicoles à franchir la buse en question.

1-3, rue Célestin Freinet, Le Nantil, bâtiment B Sud, 44200 Nantes - Tél. : 02 85 52 44 14 - syloa@syndicatloireaval.fr
SIRET 200 055 127 00035 - APE 8411 Z

Puis, dans un souci de cohérence et de compréhension des riverains, **le bureau de la CLE propose que les campagnes de sensibilisation abordent également l'absence d'utilisation de pesticides aux abords des milieux aquatiques et l'utilisation de techniques alternatives dans l'entretien de leurs parcelles.**

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire